

## AIR TAHITI (AT)



Secteur d'activité : Aviation civile		
Code NAF : 5110 Z	N°TAHITI: 023598	N°RCS : TPI 58 1 B
Tél : 40 86 40 00	Email : direction.generale@airtahiti.pf	
Siège social : Aéroport de Tahiti Faa'a - BP 314 - 98713 Papeete		
Président du conseil d'administration : Monsieur James ESTALL		
Directeur général : Monsieur Manate VIVISH		

### PRÉSENTATION :

Air Tahiti est une société anonyme au capital social de 2 760 000 000 F CFP, composée en majorité de capitaux polynésiens publics et privés.

Air Tahiti, principal transporteur aérien inter-îles en Polynésie française depuis 65 ans dispose d'un réseau qui couvre 48 îles du Pays, reliant ainsi plus de 90% de la population. La compagnie assure les échanges de nature administrative, scolaire et médicale entre Tahiti et les îles, contribuant ainsi à l'aménagement du Territoire et à son développement économique.

Air Tahiti assure également l'assistance des compagnies aériennes internationales qui desservent l'aéroport de Tahiti-Faa'a, en réalisant notamment pour leur compte l'enregistrement et l'embarquement des passagers et de leurs bagages, la mise à bord du catering, le nettoyage des cabines, la manutention et la gestion du fret international...

Pour satisfaire des demandes ponctuelles et spécifiques, Air Tahiti propose aussi l'affrètement de ses appareils pour le transport de personnes ou de marchandises. Pour ces dernières, certains ATR peuvent être reconfigurés en version cargo.

La maintenance des aéronefs d'Air Tahiti est effectuée au Centre Technique de la compagnie. Le programme d'entretien est basé sur un cycle de base de 400 heures de vol pour les ATR. Sa compétence est reconnue par le constructeur et par les compagnies de la région.

Air Tahiti assure en effet ponctuellement d'importantes opérations de maintenance sur les ATR d'autres compagnies du Pacifique. En outre, Air Tahiti est titulaire de la délégation de service public du transport aérien régulier inter-insulaire de 32 îles de la Polynésie française par contrat n° 4347 du 17 juin 2021. Ce contrat de délégation de service public a pris effet le 1er juillet 2021 pour une durée de cinq ans. Il arrive à échéance le 30 juin 2026.

Le Conseil des Ministres a également approuvé, par arrêté n° 2056 CM du 6 octobre 2022, le choix d'Air Tahiti en tant que délégataire ainsi que le contrat de délégation de service public pour deux des îles Marquises (Ua Huka et Ua Pou). La date de début d'exploitation de la délégation a été établie au 14 novembre 2022. La durée de la DSP est fixée à 44 mois selon le programme de vol défini à la consultation.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

En 2023, quatre mandats d'administrateur ont été renouvelés pour 5 années et un administrateur a été coopté.

La composition du Conseil d'administration a été modifiée au cours de l'exercice 2023 suite à la nomination du gouvernement.

Par arrêté n° 880 CM du 14 juin 2023 portant désignation d'un représentant de la Polynésie française au sein de la société anonyme Air Tahiti, le Ministre des grands travaux, de l'équipement, en charge des transports aériens, terrestres et maritimes a été désigné administrateur de la société.

En séance du Conseil d'Administration du 28 septembre 2023, Monsieur Edouard WONG FAT a été nommé Directeur Général Délégué avec le statut de mandataire social pour une prise de fonction le 06 novembre 2023.

Au cours de la même séance, Monsieur Edouard WONG FAT a été nommé Directeur Général à la date de départ de Monsieur Manate VIVISH et au plus tard début juin 2024.

Ainsi, au 31 décembre 2023, le conseil d'administration de la société est composé comme suit :

<i>Noms des Administrateurs</i>	<i>Représentés par</i>
<i>La Polynésie Française</i>	<i>Monsieur Jordy CHAN</i>
<i>L'Océanienne de Capital Investissement</i>	<i>Monsieur Vincent FABRE</i>
<i>L'Agence Française de Développement</i>	<i>Madame Mounia AIT OFKIR</i>
<i>La SA AIR France</i>	<i>Monsieur Jean-Luc MEVELLEC</i>
<i>La SCP EMAR</i>	<i>Monsieur Jean-Pierre FOURCADE</i>
<i>Le Comité d'Entreprise d'Air TAHITI</i>	<i>Monsieur Heimarama NADJARIAN</i>
<i>La SCP MOANA NUI</i>	<i>Madame Vaea BARBOT-TRACQUI</i>
<i>La SA EML AIR TAHITI NUI</i>	<i>Monsieur Michel MONVOISIN</i>
	<i>Monsieur Matahiarii BROTHERS</i>
	<i>Monsieur Manate VIVISH</i>
	<i>Monsieur James ESTALL (PCA)</i>



L'évolution des activités d'Air Tahiti et le suivi régulier de la situation financière ont conduit à réunir votre Conseil d'Administration à quatre reprises en 2023.

## **ACTIONNARIAT :**

Pas de données pour 2023

## **RESSOURCES HUMAINES : MASSE SALARIALE ET EFFECTIF**

123 effectifs, en moyenne, ont été embauchés sur l'année 2023, soit une croissance de +8,30%, tous types de contrats et toutes catégories confondues : d'une part, pour répondre à la hausse et à la densification opérationnelle de l'activité aérienne et internationale avec pour l'activité aérienne de +13,3% de touchées et de +13,1% d'heures de vol, et pour l'activité d'assistance aéroportuaire (EI) de +17,5% en touchées brutes et +19,7% en touchées pondérées ; d'autre part, pour le renforcement des équipes des directions supports. Avec +12,8% (+1 015,87 M F CFP) par rapport à l'année précédente, les frais de personnels représentent 44% du montant total des charges sur 2023.

## **RESSOURCES HUMAINES : PYRAMIDE DES ÂGES :**

Pas de données pour 2023

## **ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN 2023 :**

Durant l'année 2023, la conformité a poursuivi sa surveillance relative à la reprise de l'activité afin d'accompagner au mieux les services opérationnels. Afin de répondre aux exigences des autorités et rester cohérent par rapport à l'activité, le service Conformité a réalisé plus de 80 actes de surveillance (70 en 2022) et a poursuivi la collecte de données au travers de « spot check ».

Malgré cette surveillance renforcée et une activité chargée, le taux de conformité s'est maintenu à un haut niveau en 2023 avec une moyenne de 93% sur l'ensemble des activités opérationnelles (SOL et VOL).

## **FAITS MARQUANTS EN 2023 :**

**L'année 2023 est marquée par le démarrage des opérations d'AIR MOANA avec l'exploitation de deux ATR-72 loués, dont le premier a été mis en service le 15 février 2023 et le second en Mars 2023 avec la desserte de 6 escales, dans 3 archipels :**

- Îles sous le vent / Îles du vent : Moorea, Bora-Bora, Raiatea
- Tuamotu Nord : Rangiroa
- Marquises : Nuku Hiva et Hiva Oa.

La compagnie MOTU LINK, nouvel opérateur aérien annoncé est en attente de son certificat de transporteur aérien. Le positionnement n'est pas clair à ce stade. Initialement annoncée comme compagnie de type LOW COST avec un appareil de type ATR72-600 loué, elle semble s'orienter depuis peu sur du transport de fret. Au 31 décembre 2023, MOTU LINK n'a pas pris livraison de son aéronef. La livraison a été reportée à une date ultérieure.

Côté concurrence maritime, début avril 2023, le navire « APETAHI EXPRESS » a débuté la desserte des Raromatai (Îles Sous le Vent).

La demande de transport sur le réseau domestique enregistre une forte croissance par rapport à 2022. Pour rappel, la demande de transport

inter insulaire de 2022 était au niveau de celle de 2019, malgré un 1er trimestre 2022 en berne lié aux mesures sanitaires qui progressivement ont été supprimées.

Le trafic des résidents est dynamisé, d'une part par l'arrivée du nouvel opérateur AIR MOANA affichant une politique agressive de baisse des prix sur les 6 destinations desservies et d'autre part, par la baisse des tarifs initiée dès 2022 par AIR TAHITI et poursuivie en 2023. A ce phénomène il faut rajouter une stimulation des trafics par une offre de siège plus abondante, ainsi qu'un pouvoir d'achat des ménages qui a été soutenu (hausse de l'emploi salarié, ralentissement de l'inflation, maintien d'un niveau d'épargne des ménages élevé) et un trafic visiteur en hausse.

En effet, le trafic des visiteurs est « boosté » par la desserte internationale. L'activité d'assistance aéroportuaire de la plateforme de Tahiti Faa'a affiche une activité de 1 943 touchées brutes traitées, représentant +17,5% de mouvements par rapport à l'activité de 2022.

En 2023, Air Tahiti a contractualisé un partenariat avec AIR RAROTONGA pour la desserte de cette île, sur laquelle un vol hebdomadaire en SAAB est déjà opéré depuis août 2022.

Pour répondre à la forte demande de trafic, Air Tahiti a pris livraison en location sans équipage technique (dry lease) d'un ATR72-600 du leaser AVATION. La location prendra fin le 15 mars 2025.

Le 22 décembre 2023, Air Tahiti a signé avec ATR un accord pour l'acquisition d'un nouvel aéronef livrable en décembre 2024. Ce sera le 9ème ATR72-600 de la flotte d'Air Tahiti détenu en propre.

Au 31 décembre 2023, hors avions affrétés, l'âge moyen de la flotte ATR est de 7,4 ans, 23 848 heures de vol commerciales ont été réalisées dont 23 251 en ATR et 26 926 touchées ont été effectuées.

2023 a été aussi marquée par un changement dans les attentes des autorités sur les indicateurs de risque. Les outils de gestion du risque se complexifient. Ils doivent aujourd'hui permettre d'évaluer l'efficacité des barrières en place et de quantifier le niveau de risque résiduel de nos activités. Pour cela, la cartographie des risques a dû faire « peau neuve » en précisant les pires scénarios raisonnablement possibles (gravité, probabilité, ...) en lien avec l'exploitation.

Sur les destinations non encadrées par la DSP, après une refonte de la gamme tarifaire à destination des résidents en 2022 (tarifs réduits pour tous, franchise bagage à 15kg etc) des tarifs attractifs ont été proposés tout au long de l'année 2023.

En complément des traditionnels Salons du Tourisme et des opérations promotionnelles pour célébrer l'anniversaire des 65 ans d'Air Tahiti et la Saint Valentin, 2023 a été marquée par une succession de tarifs promotionnels pour maintenir les coefficients de remplissage sur les destinations en concurrence.

L'année 2023 a également été marquée par l'anniversaire de la compagnie qui a célébré comme il se doit ses 65 ans.

Les 65 ans d'Air Tahiti ont été des moments privilégiés pour rappeler le rôle joué par l'entreprise au fil des ans et marquer son ancrage dans l'Histoire, comme dans la modernité. **Avoir acquis autant d'expérience et d'expertise est un gage de qualité pour la clientèle qu'ils ont récompensée pour sa fidélité au travers de plusieurs campagnes :**

- D'affichage du logo 65 ans et du visuel ci-dessous sur tous les lieux clés de l'entreprise,
- D'édition d'une carte postale commémorative avec l'OPT à cette occasion.

Air Tahiti a proposé plusieurs jeux tout au long de l'année ainsi qu'une promotion et s'est attachée tout au long de l'année à harmoniser et renforcer son identité visuelle, notamment dans la papeterie (papiers à en-tête, cartes de visite, etc.) et en relookant le fret et les agences aux couleurs d'Air Tahiti.

#### **AGRÉGATS DU BILAN COMPTABLE :**

Pas de données pour 2023

#### **AGRÉGATS DU COMPTE DE RÉSULTAT :**

Pas de données pour 2023

#### **ÉTAT DE LA DETTE BANCAIRE :**

Pas de données pour 2023